

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SÉANCE DU 06 01 2012

L'an deux mil douze, le six janvier à dix huit heures, le Conseil Municipal de la commune s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Claude GUÉDÉ

Date de la convocation : 30 décembre 2011		
Nombre de conseillers en exercice : 20		
Secrétaire de séance : Alexandra MENANT		
MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Claude GUEDE		
Jean-Noël CHAPPUIS		
	Pascale OGHEREAU	Jean-Noël CHAPPUIS
Catherine HUET		
Jean-Marc SAUVÉ		
Pierre HERRAIZ		
Yves GUIBERT		
	Dominique JOSSE	Pierre HERRAIZ
Christophe BRUNET		
Françoise RENOUE		
Claude DELÉTANG		
Monique DÉRUE-TORCHET		
Nicole PATTIER		
Alexandra MENANT		
Françoise BAILLY		
Sarah MASQUET-BIGOT		
Gérard LEFORT		
Patrick MARTEAU		
Eric BOILEAU		
Marie-Claude SURSIN		

*Monsieur le Maire s'assure que les membres du Conseil Municipal soient en possession du procès verbal de la séance du 12 décembre 2011.*

*Madame Françoise BAILLY évoque la délibération n° 151 : Régime indemnitaire – Prime de Fonctions et de Résultats : instauration pour le cadre d'emplois des Attachés Territoriaux et précise que cette décision n'a pas été votée à l'unanimité des membres du conseil municipal mais à la majorité.*

*Le Conseil Municipal approuve la modification demandée.*

*Monsieur le Maire précise que le compte-rendu et le projet de délibération seront corrigés dans ce sens.*

*Alexandra MENANT est nommé(e) Secrétaire de Séance.*

*Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour, à savoir :*

- 1 – Choix d'un organisme financier pour la réalisation d'un emprunt de 400 000 € sur le budget communal
- 2 – ZAC des Perrières : convention de répartition des recettes fiscales
- Affaires diverses.

*Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le second point n'a plus lieu d'être évoqué. En effet, les régularisations de recettes fiscales relatives aux entités installées dans la ZAC des Perrières et relatives au poste source EDF seront intégrées dans le calcul de l'attribution de compensation effectué par la CAB.*

*Monsieur le Maire commence l'étude du point inscrit à l'ordre du jour :*

➤ ***1 – Choix d'un organisme financier pour la réalisation d'un emprunt de 400 000 € sur le budget communal***

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'opération d'investissement relative à la construction d'un court de tennis couvert et des ateliers municipaux sur le site des Acacias.

Il précise que la consultation des entreprises est lancée et que les travaux devront débuter en février prochain.

Afin de financer une partie de ce programme, Monsieur le Maire précise qu'il convient de réaliser un emprunt de 400 000 € sur le budget communal.

A ce titre, il propose aux membres du Conseil Municipal d'étudier le tableau joint en annexe présentant les offres de financement des établissements bancaires consultés et précise que le type de produit présenté est un prêt à taux fixe avec des échéances trimestrielles.

***Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal retient l'offre du Crédit Agricole Val de France pour un emprunt de 400 000 € comportant :***

- ✓ ***un taux fixe de 4.69 %,***
- ✓ ***échéance constante,***
- ✓ ***commission de mise en place : 400 €***
- ✓ ***déblocage des fonds : un premier dans les trois mois, le solde dans les 6 mois,***
- ✓ ***sur une durée de 15 ans avec des échéances constantes.***

**Affaires diverses :**

- **Pot de départ de Mme Ledru :** vendredi 24/02 à 19h00
- **Date du prochain conseil municipal :** le 31/01/2012 à 19h00

La séance est levée à 19h00.